

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 47 (1911)
Heft: 26

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

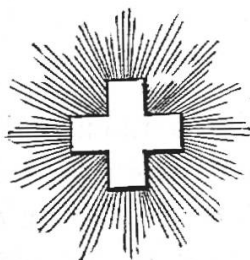
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XLVII^{me} ANNÉE

N° 26.



LAUSANNE

1^{er} juillet 1911.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Congrès de la Société pédagogique vaudoise. — La « Journée » de l'Union des instituteurs primaires genevois. — Chronique scolaire: Vaud. — PARTIE PRATIQUE: Langue maternelle. — Rédaction. — Mon cahier d'écriture. — Calcul oral. — Sujets d'examens des classes primaires supérieures: Allemand.*

CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

les 23 et 24 juin 1911.

Tout a été dit sur le charme incomparable de la contrée de Montreux et ce n'est point ici le lieu d'ajouter quoi que ce soit aux descriptions enthousiastes des poètes et des écrivains de tous les temps. Mais il en est de cette contrée unique comme du sourire d'une personne belle et aimable, il faut que le soleil illumine sa physionomie et fasse valoir tous ses avantages. Le charmeur par excellence de toutes les fêtes viendra-t-il sourire aussi sur la nôtre et en rehausser les multiples attraits? Telle était la question, l'unique question qui restait en suspens. La veille du Congrès le soleil s'était montré radieux et tout semblait faire prévoir qu'il nous tiendrait fidèle compagnie.

Vers les 7 heures, le jeudi soir, un modeste groupe bientôt augmenté des premiers arrivés, délégués des sections, comité, s'acheminait vers le nouveau collège de Montreux, sur lequel flotte le drapeau vert et blanc. Là s'ouvrait la séance préparatoire des délégués de district, convoqués pour entendre le rapport du Comité sortant de charge et donner son préavis sur plusieurs questions à soumettre à l'assemblée générale du lendemain.

A 7 ¹/₂ heures, presque tous sont présents, et après une collation offerte par le Comité local, M. Alexis Porchet, président de

la S. P. V., souhaite la bienvenue aux délégués et donne connaissance du Rapport sur la gestion du Comité pendant la période triennale 1908-1911. Relevant ce qui a caractérisé la marche et la vie de la société, il insiste sur la nécessité de rendre nos sections toujours plus vivantes. Quelques-unes donnent des signes non équivoques de prospérité, mais il y a encore des progrès à accomplir au point de vue de l'activité et de l'initiative.

Le nombre des membres qui était, y compris les auxiliaires, de 1060 à Cossonay, s'élève aujourd'hui à 1238 soit 178 de plus qu'en 1908, sans compter les 12 honoraires qui ont reçu le diplôme créé tout récemment. Cette augmentation, du 16 % environ, est avant tout l'œuvre de nos délégués auxquels M. Porchet adresse un appel chaleureux pour que, grâce à leur activité intelligente, la S. P. V. groupe bientôt la totalité du corps enseignant primaire.

L'appel adressé aux maîtresses d'ouvrages et aux maîtresses frœbeliennes n'est pas resté inutile, mais il y a là encore des adhésions à recueillir.

La question des *Retraites populaires* pour lesquelles le Comité avait demandé en faveur du corps enseignant l'abaissement à 55 ans — au lieu de 60 — de l'entrée en jouissance de la retraite, a eu une solution inattendue. Par un vote récent, cette faveur a été généralisée à tous les assurés. Les démarches du Comité n'ont point été stériles, comme on pouvait le croire, puisqu'elles ont servi à toute la collectivité.

L'orateur parle ensuite de la résiliation du contrat avec la *Patria* et donne connaissance de la correspondance échangée avec la succursale de cette société d'assurance, d'où il résulte à l'évidence que le Comité a fait tout ce qu'on pouvait attendre de lui. La question de la gratuité de l'enseignement secondaire pour les enfants d'instituteurs a donné lieu à une enquête peu concluante; la question militaire a abouti aux résultats que l'on sait. Les conflits entre instituteurs et autorités scolaires sont plutôt rares : toutes les difficultés pendantes ont été aplanies grâce à la bienveillance du Département avec lequel le Comité sortant a eu les meilleures relations. Deux revendications de première importance ont occupé les derniers mois de notre mandat, à savoir l'augmentation de la pen-

sion de retraite en connexité avec celle des maîtres secondaires et celle de l'admission de l'instituteur primaire à l'Université, ou tout au moins à certaines facultés, sur le vu de son diplôme officiel. Ces deux questions ont fait l'objet de mémoires solidement motivés qui ont été remis à M. le Chef du Département. A ce propos, M. le Président insiste sur la nécessité de ne rien brusquer et d'attendre avec confiance le résultat du travail accompli.

Le rapport parle encore des relations avec la « Lyre » de l'Ecole normale, à qui le Comité a offert au nom de la S. P. V. une armoire pour le nouveau drapeau et les archives. Comme conclusion, M. Porchet adresse un vigoureux appel à marcher de l'avant, à éviter les futilités et à concentrer nos efforts sur les questions vitales pour l'avenir de notre association.

Des remerciements sont votés au Comité sortant de charge pour sa gestion et un vote analogue sera proposé à l'assemblée générale. Quelques délégués expriment le regret que le renouvellement du Comité ne soit pas partiel, au lieu d'être total comme le veulent nos statuts. Pour la continuité des affaires et une solution heureuse des questions à l'étude, il y aurait avantage à conserver à la tête de notre association, une partie au moins de ceux qui ont mis la main à l'œuvre. C'est là une lacune de nos statuts actuels. M. Porchet explique que le Comité sortant sera toujours heureux de renseigner ses successeurs.

Un échange de vues intéressant a lieu au sujet de la proposition de M. Grobéty, délégué d'Orbe, tendant à reviser les statuts en ce sens que les districts qui ont eu un représentant au Comité central ne puissent en avoir de nouveau pendant la période triennale suivante. M. Porchet expose le point de vue du Comité actuel qui préavise contre l'adoption de cet article. Il ressort de la discussion toujours courtoise qui a suivi que les membres du Comité ne sont pas les représentants d'un district ou d'une région, mais de toute la collectivité. D'ailleurs une section ne périlite nullement du fait qu'elle n'est point représentée au Comité central. Finalement, l'Assemblée des délégués prend position, par un vote à mains levées, contre la proposition Grobéty, vaillamment défendue par son auteur. Il est décidé en dernier lieu que le boni approximatif d'un millier de

francs de l'exercice triennal sera versé à la Caisse de secours.

Un souper à l'hôtel Bristol clôt cette laborieuse séance et réunit, pour quelques instants, délégués et Comité sous la conduite de M. Böhy qui se multiplie pour être agréable à chacun.

Journée du 23 juin.

Il est 7 heures. Le soleil émerge au-dessus de la chaîne de Jaman et verse ses gais rayons sur les coteaux légèrement teintés de brume.

Les trains du matin, les bateaux amènent le flot montant des congressistes. Les comités locaux fonctionnent et procèdent à la distribution des cartes de fête et des billets de logement. La joie illumine tous les visages et bientôt la cocarde jaune et blanche, les cocardes multicolores des différents comités s'agrafent sur toutes les poitrines. Les vestibules et les pas-perdus du superbe collège de Montreux retentissent des exclamations joyeuses et des conversations animées. Après une collation copieuse et aimablement offerte par le corps enseignant du district de Vevey, les bureaux électoraux s'organisent pour la nomination du nouveau Comité.

A 10 heures précises, la grande salle de l'Aula, décorée pour la circonstance, s'emplit jusqu'au fond. Le Chœur mixte du corps enseignant occupe le podium. M. Porchet, président, ouvre la séance en implorant la bénédiction divine sur les travaux de l'assemblée, puis le Chœur entonne sous la direction experte de M. Jomini, instituteur à Clarens, le beau chœur de E. Lassen : *le Destin*. On admire la pureté et la puissance des voix. A cette occasion, la maison Fœtisch a prêté gracieusement un piano qui sert à l'accompagnement. Il convient de l'en remercier ici. Après l'exécution de cette belle page de musique chorale, on applaudit avec vigueur. Ensuite M. Bettex, rédacteur et municipal à Montreux, autrefois instituteur dans la contrée, prononce un vibrant et éloquent discours de bienvenue aussi bien pensé que bien dit. L'orateur déclare que si Montreux est justement fier de son site admirable, il ne l'est pas moins de recevoir dans ses murs le corps enseignant vaudois. En termes élevés et poétiques, il montre la grandeur et la beauté de la tâche des éducateurs. « Notre peuple, dit M. Bettex, sait bien qu'il n'y a rien à craindre pour l'avenir du pays tant que

le corps enseignant, fidèle à sa mission, enseignera le culte du beau et du bien, le respect des opinions et des croyances, qu'il prendra pour règle cette maxime de Montesquieu : « C'est un beau dessein que de laisser après nous des hommes plus heureux que nous ne l'avons été. »

Après quelques mots de chaleureux remerciements, le Président donne lecture du rapport de gestion du Comité dont nous avons déjà relevé les principaux passages. Ce rapport, d'une belle ordonnance, est approuvé et adopté à l'unanimité.

Avant de passer à l'ordre du jour, on donne connaissance d'une lettre d'excuses de M. François Guex, retenu pour sa santé aux bains de Ragatz. M. Porchet se fait l'interprète des vœux de l'assemblée pour le rétablissement complet de notre cher Rédacteur en chef dont on connaît la haute compétence et le dévouement absolu à la cause de la S. P. V. Un télégramme très sympathique de M. le Conseiller fédéral Ruchet exprime ses regrets de ne pouvoir participer au Congrès et fait des souhaits pour sa pleine réussite. On remarque dans l'assistance qui se presse dans la salle : MM. Beausire, chef de Service au Département de l'Instruction publique, Perrin, inspecteur scolaire, ainsi que ses collègues, MM. Henchoz, Grivat et Savary, des représentants des autorités communales du cercle de Montreux et de la presse vaudoise.

La parole est donnée ensuite à M. Oscar Jan, rapporteur de la première question mise à l'étude : *Comment lutter contre la littérature immorale et malsaine ? Que doivent lire nos écoliers ?* Le rapporteur résume les trois parties de son travail et émaille son exposé de mots pittoresques qui amènent involontairement le sourire dans un si grave sujet. Il cite des exemples typiques pris sur le vif et cueillis dans un kiosque à journaux de Lausanne, d'où il ressort que la campagne contre les mauvais livres se justifie pleinement. L'orateur rappelle que des conclusions analogues aux siennes ont été votées à Genève par une Association d'instituteurs. En relevant cet heureux accord, qu'il était loin de soupçonner, M. Jan recommande son travail et ses conclusions à l'indulgence de ses collègues.

Soit que le rapporteur ait trouvé la formule à laquelle chacun

peut souscrire ou que la chaleur amène la lassitude dans l'auditoire, les conclusions sont adoptées sans grande discussion. C'est le cas des nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6. A la conclusion 7 pourtant, M. Julien Magnin, instituteur, Rédacteur de la partie pratique de l'Educateur, tout en félicitant M. Jan pour son beau rapport, regrette qu'il ait multiplié trop ses conclusions. Il estime celle-ci superflue, même inopportune, l'instituteur a déjà toute la latitude voulue pour consacrer à la lecture d'un bon ouvrage le temps réclamé par le rapporteur. Il y voit même un danger, celui d'introduire une branche de plus au programme déjà chargé de nos horaires.

M. Jan réplique que cette conclusion n'est point inutile : on ne lit pas assez à l'école et quand la Société pour la diffusion des bons écrits aura obtenu ce qui existe en Suisse allemande, des ouvrages pour l'enfance, à 20 ou à 10 centimes, on pourra remplacer la lecture quelquefois fastidieuse du livre scolaire par celle de ces écrits bien choisis et à bon marché.

M. Dudan, instituteur à Lausanne, trouve qu'il faut lire davantage et propose même une adjonction à la conclusion 7, demandant une heure de plus de lecture au tableau des leçons. Finalement la conclusion 7 est maintenue intégralement.

M. J. Magnin estime aussi la conclusion 8 trop longue et propose la suppression de la deuxième phrase qui prête à équivoque. Il est très difficile dans la pratique de faire une distinction dans la littérature dite de « serre chaude ».

M. Jan explique qu'il a voulu réagir contre certains mélanges. Il ne faut pas d'abstractions dans les livres pour enfants. Ceux-ci ont en horreur les ouvrages piétistes ou « mômiens ».

M. Yersin cite quelques titres de journaux illustrés, dangereux pour la morale et approuve la conclusion 8 du rapport. Au vote final, la deuxième phrase, combattue par M. Magnin, est supprimée et la conclusion 8 est ramenée à celle-ci :

« Les ouvrages mis entre les mains des écoliers seront irréprochables quant au fond et à la forme ».

Les conclusions 9 et 10 sont votées sans discussion.

A part la seconde partie de la 8^e conclusion, retranchée de son contexte, toutes les conclusions du rapport ont été admises et en voici le texte définitif :

I

1. L'existence dans notre canton d'une littérature immorale et malsaine est indéniable.

2. Par sa nocivité, elle a produit et peut produire encore des effets déplorables au sein de notre peuple.

3. On a enfin reconnu l'urgente nécessité de s'opposer à l'invasion et à l'extension de cette plaie sociale.

II

4. La lutte est engagée, mais ce qu'on a fait jusqu'à présent est insuffisant. Il est nécessaire, pour réussir, de grouper et de coordonner les efforts de tous : autorités et sociétés, littérateurs et éditeurs, libraires et bibliothécaires, parents et maîtres.

5. Le moyen le plus efficace de supplanter la littérature licencieuse est de lui opposer de bons écrits.

6. On y parviendra :

a) En publiant à très bas prix et en propageant dans les moindres hameaux des œuvres saines et fortes.

b) En enrichissant judicieusement les bibliothèques populaires existantes ; en en fondant partout ; en les rendant confortables et accessibles à tous.

c) En créant, au moins dans chaque bâtiment d'école, une bibliothèque scolaire, avec l'aide de l'Etat et des communes.

7. Le maître pourra consacrer une ou deux heures par semaine à la lecture avec commentaire d'un ouvrage de la bibliothèque scolaire. De la sorte, celle-ci deviendra un rouage de l'école et prendra rang dans l'horaire au même taux qu'une branche d'enseignement.

III

8. Les ouvrages mis entre les mains des écoliers seront irréprochables quant au fond et à la forme.

9. Dans le choix des livres, on tiendra compte des différences d'âge, des goûts et des besoins des jeunes lecteurs. A cet effet, tous les genres seront représentés : les œuvres d'imagination, les biographies, l'histoire, les voyages, les aventures vécues et les ouvrages de vulgarisation scientifique.

10. Un catalogue guidera le maître dans ce choix et le tiendra au courant des nouveautés parues.

(à suivre.)

La « Journée » de l'Union des instituteurs primaires genevois —

Le Comité d'organisation de la « Journée » du 1^{er} juin avait trop bien fait les choses pour ne pas être certain de sa réussite, mais aucun de ses membres n'avait, je crois, escompté un succès aussi complet.

Dès 9 heures une foule nombreuse se pressait dans la salle de réunion de la Servette où M. Déruaz, notre sympathique président, ouvrait la séance en rappelant l'anniversaire cher à tous les cœurs genevois et plaçait cette journée sous l'égide de notre double patrie : la Suisse et Genève.

Trois études très intéressantes ont ensuite été présentées :

Mlle *Peter* a parlé de *l'Esthétique et l'enfant*. S'inspirant surtout de Ruskin, elle montre que l'enfant, dès sa prime jeunesse, est sensible à la beauté et que ce

sentiment se développe avec l'âge, jusqu'au moment où, ne se bornant plus à reproduire ce qui lui semble beau, il en arrive à le créer lui-même. Mais ce travail, ainsi que le suivant, mérite mieux qu'une sèche analyse et nous espérons les retrouver bientôt dans l'Educateur.

Mme Tissot qui, sous le pseudonyme de *L. Hautesource*, s'est fait une si large place dans la littérature de l'Enfance, a traité du *bon sens en éducation*. Il est du devoir de l'Ecole de développer chez les élèves cette qualité maîtresse trop souvent absente de nos méthodes pédagogiques. Mme Tissot met aussi en garde contre les exagérations des psychologues qui semblent oublier parfois que nos écoliers ne sont point des *cobayes destinés à la vivisection*. En terminant, elle constate que le bon sens, cette « vertu majeure », est une des qualités essentielles de notre race.

Sous le titre de *la discipline à l'école*, M. Mercier, se basant sur une expérience acquise au cours de trente années d'enseignement, cherche à montrer comment le maître doit se comporter à l'égard de ses élèves pour obtenir d'eux une conduite et un travail satisfaisants. Il importe avant tout de connaître à fond le caractère de chaque enfant et d'exciter son intérêt en tenant sa curiosité sans cesse en éveil.

M. Levant a ensuite présenté le rapport sur le concours littéraire ouvert parmi les membres de l'U. S. P. G. Après avoir rappelé que la société avait affecté aux récompenses une somme de cent francs à laquelle le Conseil d'Etat a bien voulu ajouter une somme égale, le rapporteur déclare que le jury, composé de Mmes Cochet, Muller et Tissot et de MM. Corbaz, Levant, Mercier et Munier, a constaté avec plaisir que la plupart des manuscrits dénotent, de la part de leurs auteurs, un effort sérieux et un travail consciencieux. Toutefois, il y manque généralement un peu d'ordre et de méthode et ce *fini* qui ne s'acquiert que par une application stricte du fameux précepte de Boileau. Sur 19 travaux, 4 seulement ont été éliminés; encore présentaient-ils certaines qualités qui doivent engager leurs auteurs à ne point se décourager de cet échec.

Le spirituel rapport de M. Levant, très élégamment écrit, a été suivi de la proclamation des lauréats.

Premiers prix : Etude sur Petit-Senn, par Mlle Marthe Richon. — Trois discours de Promotions, par M. Florinetti.

Deuxièmes prix : De collégien à régent, par M. A. Walker. — Impressions d'enfance, par M. Florinetti. — La poésie au XVIII^e siècle, par M. Nally. — Etude sur Philippe Monnier, par Mlle Jentsch. — Etude sur la *Barricade* de Bourget, par M. Duvillard. — Etude sur quelques tests de Binet, par Mlle Descœudres.

Troisièmes prix : Mes caprices, vers, par M. Ducommun. — La Fontaine jugé par une petite pédagogue, par Mlle Duport. — Le Théâtre de Musset, par M. Peter.

Mentions honorables : La dignité de l'instituteur, par M. Simonet. — Les courses scolaires, par M. Cochet. — La composition à l'école, par M. Berner. — Le Self Government, par M. Métraux.

A l'issue de cette séance, que le Groupe choral mixte dirigé par M. Pesson avait bien voulu rehausser par l'exécution impeccable de plusieurs chœurs, les participants se dirigèrent vers la Salle des Crêts, fort coquettement pavoisée et, vers midi, 250 convives prenaient place autour des tables fleuries.

La série des discours a été ouverte par M. Déruaz, qui a souhaité la bienvenue à nos invités. Puis, M. W. Rosier, notre sympathique chef de l'Instruction publique, a félicité notre Association pour la manière consciencieuse avec laquelle elle étudie toutes les questions qui concernent l'école. Il trouve de ce fait, en elle, un précieux auxiliaire pour l'accomplissement de la lourde tâche qui lui incombe et l'engage vivement à persévérer dans cette voie.

Nous ne pouvons donner ici le compte-rendu de tous les discours qui ont été prononcés. Disons seulement qu'ils étaient empreints de la plus franche cordialité à l'égard des instituteurs genevois et nous nous bornerons à citer le nom des orateurs qui tous ont été chaleureusement applaudis :

M. Cayla, adjoint de la commune du Petit-Saconnex, a parlé au nom du maire, M. Georg, absent, et de la municipalité; M. Briod, président de la S. P. R., au nom de cette dernière et de la S. P. vaudoise représentée par M. Porchet; M. Martin, président de la S. P. genevoise; M. Gédet, de la S. P. neuchâteloise, remplaçant M. Hoffmann, président, empêché au dernier moment d'assister lui-même à notre « Journée »; M. Germiquet, un vétéran de la section Jurassienne; M. Munier, qui représentait l'« Amicale » de la Haute-Savoie avec M. Dejean, et M. Fleutret délégué avec M. Mugnier, par l'« Amicale » du Dépt de l'Ain.

Ajoutons que cette partie oratoire a été dirigée par M. Léon Favre, un major de table dont la verve endiablée n'a pas peu contribué à sa réussite.

Pour permettre la transformation de la salle de banquet en salle de spectacle, on prend ensuite place sous les ombrages du préau, où l'on déguste les rafraichissements offerts gracieusement par la commune du Petit-Saconnex, en écoutant les productions variées de l'infatigable Groupe choral mixte. Mais bientôt la sonnette retentit annonçant le lever du rideau. Devant une assistance singulièrement augmentée (on ne demandait pas les cartes à la porte), commence la représentation de la Revue: *Classons !... c'est classé !* due à la plume alerte de Mmes Dunand et Métral. Cette « fantaisie pédagogique », malicieuse, sans aucune méchanceté, admirablement montée par M. Berger et enlevée avec entrain par une troupe de jeunes, obtient le plus vif succès et termine de la manière la plus heureuse cette fête qui ne peut manquer de laisser à chacun le meilleur souvenir.

A ceux qui, il y a cinq ans, posèrent les bases de notre jeune association, cette belle manifestation a causé une bien douce satisfaction. La cohésion, qui manquait au corps enseignant primaire, est maintenant chose acquise. Par ses efforts persévérants, par le sérieux qu'elle a apporté dans tous ses travaux, l'U. I. P. G. a affirmé, malgré la date récente de sa fondation, sa raison d'être et son importance. Nous en avons la preuve dans la présence des délégués de la presse quotidienne genevoise qui avaient unanimement répondu à notre invitation, et dont les organes ont, sans exception, consacré à notre fête les articles les plus aimables, félicitant surtout les instituteurs de ne se point confiner dans l'examen des méthodes d'enseignement, mais d'avoir abordé résolument les questions d'éducation et les questions sociales qui intéressent notre jeunesse. Ce sera pour nous tous un précieux encouragement à persévérer dans nos efforts pour le perfectionnement de tout ce qui touche à l'Ecole populaire.

LOUIS MERCIER.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. Corps enseignant.— Au moment où la Société pédagogique vaudoise réclame pour le personnel enseignant primaire une porte ouverte à l'Université pour y compléter ses études et lui permettre de gravir un échelon, il n'est pas sans intérêt de rappeler ici les noms des candidats qui ont subi avec succès les examens en vue de l'obtention du brevet de maîtresse secondaire ou des brevets pour enseignements spéciaux prévus par l'art. 82 de la loi sur l'instruction secondaire du 25 février 1908.

En nous transmettant cette liste, on nous fait remarquer avec raison que sur les 20 brevets définitifs qui ont été délivrés, les maîtres primaires forment la grande majorité.

Nous y voyons la preuve que le corps enseignant ne se contente pas de dire avec le poète :

« Nous demandons plus d'air, plus de jour, plus d'espace », mais qu'il manifeste hautement sa volonté et sa capacité de sortir de l'impasse où trop longtemps on l'a maintenu.

Par l'institution du brevet primaire supérieur et des brevets spéciaux ; l'autorité supérieure montre de son côté qu'elle veut donner une issue aux légitimes aspirations du corps enseignant primaire. Il valait la peine de signaler et d'enregistrer ce double fait.

H. Gz.

Voici donc les noms des titulaires des vingt brevets définitifs décernés par le Département :

- a) brevet de maîtresse secondaire : Mlle M.-A. Golaz, à Lausanne ;
- b) brevet d'anglais : Mlle B. Glas, à Lausanne ;
- c) brevet d'italien : Mlle D.-M. Sunderland, à Lausanne ; MM. L. Collet, à Yverdon, et Monney, à Domodossola ;
- d) brevet de comptabilité : M. N. Rochat, à Lausanne ;
- e) brevet de sténo-dactylographie : M. Ch. Blanc, à Lausanne ;
- f) brevet de musique vocale : MM. P. Bally, à Lausanne ; A. Cherix, à Francfort ; P. Cosandey, à Lausanne ; F. Gallaz, à Donatyre ; J. Guignard, à Apples ; H. Lang, à Vevey, et A. Porchet, à Lutry.
- g) brevet de calligraphie : MM. E. Buxcel et J. Magnin, à Lausanne ;
- h) brevet de gymnastique : Mlle L. Duruz, à Renens ; MM. J. Cottier, à Lausanne ; H. Emery, à Corsier, et Rouilly, à Montreux.

BIBLIOGRAPHIE

Die französischen Wörter germanischen Urprungs (Mots français d'origine germanique) von Dr. Anton Burger, à St-Pölten, près de Vienne, Basse-Autriche. Prix, 1 franc. La brochure en est à sa 4^{me} édition. Cette simple constatation en dit plus que tous les commentaires.

Reçu le *Quinzième rapport de la Commission de l'école ménagère* de La Chaux-de-Fonds, année 1910.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE (*Suite*).

CHAPITRE II

Jeanne, la petite ménagère.

(*Pour filles et garçons de 8 à 10 ans*).

I

I. ENTRÉE EN MATIÈRE. — **Jeanne est aimée de chacun.**

II. LECT. — ANALYSE. — COMPTE-RENDU. — VOCAB.

Au tableau noir. — 1) Jeanne, la sœur de Pierre, est une fillette de douze ans, toujours de bonne humeur. En classe, elle travaille de son mieux pour faire plaisir à ses parents. 2) Jeanne est **polie, docile et complaisante**. Elle est **gentille** avec ses compagnes. Elle est aimée de tout le monde.

Rem. gramm. : Idée du qualificatif.

Au tableau noir, les mots difficiles : Une **fillette**, une **compagne**, — douze — de bonne **humeur** — **docile, complaisante, gentille**.

(Ces mots sont copiés dans le cahier de vocabulaire).

III. ELOCUTION. Comment s'appelle la sœur de Pierre ? — Quel âge a-t-elle ? — Comment travaille-t-elle à l'école ? — Pourquoi est-elle aimée de tout le monde ? — Que doit faire un enfant poli quand il passe devant une grande personne ? quand on lui adresse une question ?

IV. CAUSERIE MORALE. — Les avantages de la politesse avec cette conclusion : **Les enfants impolis et grossiers ne sont aimés de personne.**

V. EX. D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE.

Au tableau noir.

Comment est Jeanne ?

Elle est **polie, complaisante, docile, gentille**.

A savoir : Les mots qui indiquent comment sont les personnes ou les choses sont des **qualificatifs**.

Polie, complaisante, docile, gentille sont des qualificatifs,

1. Dictée du texte I.

2. » » » II.

3. Copiez l'exercice en soulignant les qualificatifs.

Le tableau noir, l'**addition** difficile, la table vernie, le livre broché, l'**encrier** cassant, la craie poreuse, le **crayon** pointu, le papier mince, la **gomme** élastique, la leçon instructive.

4. Trouvez le qualificatif qui convient :

L'étui... (cylindrique), l'instituteur... (sévère), la boule... (sphérique), l'écolier... (studieux), le fil... (fin), le père... (indulgent), l'**aiguille**... (pointue), la mère... (bonne), la **laine**... (douce), la grand'mère... (joyeuse).

5. Mettez à côté de chaque qualificatif le nom qui convient.

(Le bec...) émoussé, (le verre...) fragile, (le livre...) épais, (l'assiette...) ébré-

chée, (l'histoire...) amusante, (le tonneau...) plein, (la craie...) usée, (l'eau...) bouillante, (le canif...) neuf, (le fauteuil...) rembourré.

II

I. ENTRÉE EN MATIÈRE : **Jeanne met le couvert.**

II. LECT. — ANALYSE. — COMPTE-RENDU. — VOCAB.

Au tableau noir. 1) Entre ses heures de classe, Jeanne rend mille services à sa maman. Elle sait mettre le couvert. Sur la nappe blanche, elle dispose avec goût les assiettes, les verres, les cuillers, les fourchettes et les couteaux. 2) Jeanne n'oublie pas la salière, la bouteille de vin et la carafe d'eau. Une table bien mise est une joie pour les yeux.

Rem. gramm. : Certains noms prennent la lettre **x** au pluriel.

Au tableau noir, les mots difficiles : les assiettes, les verres, les cuillers, les fourchettes, les couteaux, la salière, la bouteille, une joie, les yeux, — avec goût.

III. ELOCUTION. — Que signifie « mettre le couvert ? — Quels ustensiles met-on sur la table pour le déjeuner ? pour le diner ? — Les petits enfants doivent-ils boire du vin ? — Quels services une petite fille (un petit garçon) peut-elle rendre à sa mère ? — Avez-vous été utiles à votre mère, aujourd'hui ? — Qu'avez-vous fait pour elle ? — Faites-vous quelquefois de la peine à votre mère ?

IV. CAUSERIE MORALE. — **Un enfant qui aime sa mère doit lui éviter toute peine et la seconder de son mieux.**

V. EX. D'ORTHOGRAPHE ET DE GRAMMAIRE.

Au tableau noir.

Le chou — les choux.

Le couteau — les couteaux.

Il y a des noms qui prennent un x au pluriel.

1. Dictée : le texte I.

2. » » » II.

3. Les noms suivant prennent un **x** au pluriel :

Le seau, les..., le chapeau, les..., le feu, les..., le gâteau, les..., le tonneau, les..., le fourneau, les...

(A suivre)

A. REGAMEY.

Degré intermédiaire.

RÉDACTION

Le nid de pinson.

SUPPOSITION : La chambre de Pierre donne sur le verger. Un grand poirier s'élève près de la fenêtre. Deux pinsons le choisissent pour y construire leur nid. Pierre les observe discrètement. Les œufs et les petits. Départ du nid. L'enfant a vu combien ces oiseaux sont utiles. Sa promesse.

MÉTHODE ET PROCÉDÉS D'ENSEIGNEMENT. — Entretien du maître et des élèves sur ce sujet en faisant appel à l'observation, à l'imagination, à la mémoire. Exiger des réponses complètes et correctes. Insister sur l'activité de ces petits êtres pour

construire leur nid et sur leur activité en détruisant les insectes. Trouver avec les élèves un plan à leur portée dans ce genre-ci :

PLAN. — Retour du printemps et des oiseaux. Les pinsons construisent leur nid. Matériaux. Activité. Gaité. Les œufs, puis les petits. Sollicitude des parents. Nourriture, insectes. Départ du nid. Tout l'été dans le verger. Voici l'automne : les oiseaux partent. Observations de l'enfant et ses bonnes résolutions.

N.-B. — Ce plan peut être amplifié, réduit ou même supprimé suivant le degré de développement des élèves.

Le nid de pinson.

Travail d'un enfant de 12 ans.

Un jour, depuis sa fenêtre, Pierre vit deux oiseaux qui semblaient toujours voler vers le grand poirier du verger. Leurs allées et venues lui parurent mystérieuses ; il les épia plus attentivement. Il vit que ces oiseaux, chaque fois qu'ils se rendaient au poirier, avaient quelque chose à leur bec. Alors il devina tout : c'étaient deux pinsons en train de faire leur nid. Pierre remarqua que ces pinsons mettaient beaucoup de soins et de zèle pour que leurs petits soient à l'aise. Enfin le nid fut très bien fait en forme de coupe. La mère y déposa ses œufs et les couva. Bientôt ils furent éclos. A chaque instant le père et la mère apportent des insectes à leurs petits. Ils grandissent et, un beau jour, ils commencent à voler, encouragés par leurs parents. Quel joli spectacle ! Le matin, Pierre est réveillé par leurs gaies chansonnettes.

Vers l'automne, voilà nos pinsons qui partent. Pierre les suivit longtemps du regard. C'est avec une grande tristesse qu'il les regarda partir. Ah ! que n'aurait-il pas donné pour les voir encore là, sur le vieux poirier, chanter leurs joyeux couplets ! Il éprouva un serrement de cœur indéfinissable. Mais il espère bien qu'au printemps prochain, ces pinsons reviendront faire leur nid sur le vieux poirier et l'égaieront par leurs joyeuses chansons.

Pierre vit combien ces oiseaux sont utiles et résolut de ne jamais leur faire de mal.

H. VILLEMIN.

Degré supérieur

MON CAHIER D'ÉCRITURE.

Voir nos 18, 20 et 24 de l'*Educateur*.

Page 9.

En titre, entre les lignes 3 et 4, écriture moyenne : Avis. Texte sur les 6^e et 8^e lignes : Chez Monsieur Jean Beauverd, à Chavornay, on demande pour le 15 juillet prochain. Entre les 11 et 12^e lignes, en écriture moyenne : un bon domestique. Sur la 14^e ligne : sachant bien traire et soigner le bétail. Sur la 16^e ligne, un trait. — Sur les lignes 18 et 20 : Un bon domestique, connaissant tous les travaux de la campagne, cherche, pour le 15 juillet prochain. Entre les lignes 23 et 24, écriture moyenne : une bonne place. Sur les 26 et 28^e lignes en Suisse romande. Prétentions modestes. S'adresser à Hans Muller, à Roggwyl, près Arbon (Thurgovie). — Sur la 30^e ligne, un trait. — Entre les lignes 32 et 33, écriture moyenne : A vendre. Sur la 35^e ligne : une poussette presque neuve, chez M. Duval, à Prilly. Sur la 37^e ligne un trait, et sur la dernière : Date et signature.

Page 10.

En titre, entre les lignes 3 et 4, écriture moyenne : Bail à louer. *Texte dès la 7^e ligne :* Je soussigné, Léon Bienlogé, déclare avoir loué pour le terme de trois ans, à partir de ce jour, à Jean Sansmaison, l'immeuble « La Maissonnette » que je possède en Beauval, rière Bonneville, et comprenant : trois chambres, un cabinet, une cuisine et toutes dépendances, plus 16 a. 45 ca. de terrain y attenant.

Le preneur s'engage à tenir l'appartement en bon état et à cultiver le terrain en bon père de famille.

Le prix de location est de trois cents francs par an, payable par trimestre. Sauf avis contraire, donné trois mois avant l'échéance du bail, celui-ci se renouvellera d'année en année par tacite reconduction. *Sur les dernières lignes :* Date et signatures du propriétaire et du locataire.

Page 11.

En titre, écriture moyenne, entre les 3^e et 4^e lignes : Acte de mœurs. *Texte dès la 7^e ligne :* La Municipalité de Chanzel, à la réquisition de Louis Bourgeois, né le 14 avril 1896, délivre le présent acte de bonnes mœurs.

Jeune homme intelligent et de conduite exemplaire, le requérant jouit d'une excellente réputation. Aussi nous faisons-nous un devoir et même un plaisir de le recommander à la bienveillance de toutes les personnes et autorités devant lesquelles il aurait l'avantage de se présenter.

Chanzel, le 1^{er} juillet 1911.

Pour la Municipalité :

Le Syndic :
Juste LESAGE.

(*Le sceau*)

Le Secrétaire
Honoré LEBON.

CALCUL ORAL

Degré supérieur. — 1^{re} année.

Nombres entiers, Récapitulation II, Multiplication, Division

1. Un négociant a dans sa caisse 40, 20, 30, 70... 34, 56, 89 pièces de 20 fr. Combien a-t-il ? (fr. 800, 400, 600, 1400, 680, 1120, 1780). *Problème inverse :* Combien fr. 800, 400, 600, etc. font-ils de pièces de 20 fr. ?

2. Combien de jours font 30, 20, 60, 50, 14, 27, 81, 92 mois de 30 jours ? *Inverse :* 900, 600, 1800, 1500, 420, 810, 2430, 2760 jours font combien de mois de 30 jours ?

3. Une laiterie reçoit journallement 20, 40, 30, 70, 51, 62, 85 boilles de 40 litres. Combien de litres reçoit-elle ? (800, 1600, 1200, 2800, 2040, 2480, 3400 litres) *Problème inverse.*

4. Combien 80, 70, 90, 60, 15, 24, 31 billets de 50 fr. font-ils de fr. ? *Inverse :* fr. 4000, 3500, 4500, 3000, 750, 1200, 1550 font combien de billets de 50 fr. ?

5. Combien y a-t-il de minutes dans 20, 40, 60, 30, 70, 51, 91, 82 heures ? *Inverse :* Combien y a-t-il d'heures dans 1200, 2400, 3600, 1800, 4200, 3060, 5460, 4920 minutes ?

6. Combien de km. a parcouru pendant 50, 20, 40, 30, 61, 81 heures un train qui fait 70 km. à l'heure ? *Inverse :* A 70 km. à l'heure, combien d'heures a marché un train qui a fait 3500, 1400, 2800, 2100, 4270, 5670 km.

7. Un objet pèse 80 gr. Combien pèsent 90, 70, 80, 60, 51, 41 objets semblables? *Inverse* : Combien d'objets pesant 80 gr. faut-il pour faire un total de 7200, 5600, 6400, 4800, 4080, 3280 gr ?

8. Un angle droit vaut 90 degrés. Quel est le nombre total de degrés contenus dans 70, 60, 90, 80, 40, 51, 32 droits? *Inverse* : Combien faut-il avoir d'angles droits pour avoir 6300, 5400, 8100, 7200, 3600, 4590, 2880 degrés.

9. Dans une caisse, il y a 30 billets de 50 fr. et 40 pièces de 20 fr. Combien en tout ? (fr. 2300)

10. Un employé qui gagne 800 fr. par trimestre dépense 2600 fr. par an. Combien lui reste-t-il par mois ? (50 fr.)

11. Trois tonneaux renferment 900 litres chacun qu'on répartit dans cinq tonneaux plus petits. Combien met-on dans chacun ? (540 litres)

12. Un terrain mesure 12 ares. Que vaut-il à 4 fr. le m². (fr. 4800)

13. Une fontaine donne 4 litres d'eau à la minute. En combien d'heures remplira-t-elle un réservoir de 48 hl. ? (20 heures)

14. On partage entre trois personnes une somme de 3600 fr., la 1^{re} en reçoit le $\frac{1}{3}$, la seconde le $\frac{1}{4}$. Que reçoit la 3^{me} ? (1500 fr.)

15. En multipliant un nombre par 40, j'ai obtenu 5200. Quel est ce nombre ? M., à L. (130)

ALLEMAND

Classes primaires supérieures. — Examens de 1911.

1^{re} année

Mettez au cas voulu le substantif « Lehrer » avec l'article défini :

D — L — lehrt. Wir hören d — L —. Das Buch d — L — ist neu. Die Schüler antworten d — L.

Le substantif « Buch » avec le possessif, 2^e pers. sing.

D — B — ist schön. Liebst du d — B — ? Der Deckel d — B — ist rot.

« Kinder » avec un adjectif démonstratif.

— K — sind fleisig. Wir sehen — K —. Die Hefte — K — sind blau. Wir schreiben — K.

2. Complétez par des prépositions suivies de leur complément : Wir gehen — d — Zimmer. Wer sitzt — d — Stube? Legt euere Bücher — d — Tisch! Der Fussboden ist — d — Bank. Der Lehrer steht — d — Pult. Mein Kamarad sitzt — mir. Wir sprechen — d — Schule. Der Schüler setzt sich — s (possessif) Platz. Wir spielen — d — Stunde.

3. Remplacez le tiret par le possessif au cas voulu : Der Schüler schreibt mit — Griffel auf — Tafel. Hast du — Bleistift und — Feder ? Ich lese in — Buche. Sie hat — Mappe. Wo habt ihr — Füsse ? Wir zeichnen mit — Bleistift auf — Papier. Hat her Lehrt — Tinte? Liest das Mädchen in — Buche? Zeige mir — Schulsachen! Antwortet — Lehrer!

4. Mettez à la forme négative : Dieser Schüler lernt. Er ist fleissig. Bist du gross? Mein Bruder ist ein Mann. Wir lernen in dem Buche. Meine Schwester ist ein Fräulein. Mein Kamarad schreibt schön. Die Wandtafel steht. Der Lehrer sitzt hinter seinem Pulte.

5. Mettez à la forme interrogative : Unsere Schule ist gross. Wir schreiben mit der Feder. Sie gehen nach Hause.

Formez une question avec chacun des mots suivants : was? wie? wo? welcher? womit? wohin? wie viele?

6. Conjuguez au présent : Je suis un enfant. Je parle allemand. J'aime mon maître.

7. A traduire :

Les quatre fenêtres de notre salle d'école sont grandes. Devant les élèves est le tableau noir. Notre table est en bois. Qui interroge les élèves? Nous devons être tranquilles et appliqués.

II^{me} année.

1. Déclinez : mon bon grand-père — les vieux tableaux — cette belle maison — une petite cuisine — de beaux jardins.

2. Remplacez le tiret par la terminaison : schwarz — Brot schmeckt gut Fleissig — Kinder sind die Freude der Eltern. Hörst du den klein — Vogel? Dieses faul — Mädchen weint. Ein junger Knabe heisst Knäblein. Wir haben keine gut — Federn. Unsere lieb — Freunde kommen heute. Welches schön — Bild sehen wir? Meine Mutter hat diesen neu — Korb gekauft. Dieser arm — Bauer hatte keine neu — Kleid.

3. Conjuguez au présent : il m'aime, il t'aime, il l'aime, etc.; il m'écrit, etc. Il m'apporte, il m'envoie, et ajoutez un complément à ces deux derniers verbes.

4. Rétablissez l'ordre direct dans les phrases suivantes :

Am Mittwoch nachmittag gehen wir nicht in die Schule. Über dem Kleid tragen die Mädchen gewöhnlich eine Schürze. Mit einer Schere schneidet der Schneider das Tuch. Nach der Schule habt ihr gespielt.

5. Faites de petites phrases commençant par les mots suivants :

Am Sonntag, im Frühling, in der Nacht, am Mittag, im Dezember.

6. Faites une phrase avec chacune des prépositions qui gouvernent le datif.

7. Traduisez : Nous devons bien apprendre. Veux-tu venir avec moi? Je sais un peu l'allemand. L'après-midi, nous allons à l'école. Le soir, nous faisons nos devoirs.

III^{me} année.

1. Déclinez : la plus belle fleur — le plus grand animal — le plus petit village.

2. Faites des phrases avec les degrés de comparaison des adjectifs suivants : fleissig, nützlich, gut, treu, alt.

3. Conjuguez à l'imparfait, au parfait et au futur simple les verbes « spielen » et « arbeiten ».

4. Mettez à l'imparfait et au plus-que-parfait les phrases suivantes : wir singen ein schönes Lied — er kommt zu uns — du sprichst von dem Pferd.

5. A traduire : Le paysan travaille plus que son domestique. L'église est plus haute que la maison. Quel animal est plus nuisible que la souris? J'ai moins de livres que mon oncle. La vache est le plus utile des animaux domestiques.

6. Phrases à compléter :

Der Schuhmacher ist der Handwerker, welcher — Das Buch ist eine Schulsache, welche — Das Bett ist ein Möbel in welch —. Das Haus, in —, heisst das Wohnhaus. Wir gehen spazieren, wenn. — Er bleibt zu Hause, weil — Ich weiss nicht, wer —. Sage mir, wo —.

(Communiqué par F. M.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours.

INSTITUTEURS : Bottens (classe réformée) fr. 1600 et autres avantages légaux; 7 juillet.

INSTITUTRICES : Grandevent, fr. 1000 plus logement, jardin, plantage et 8 s. de bois, à charge de chauffer la salle d'école; 7 juillet. — **Grandvaux** (Maitresse de travaux à l'aiguille de la classe des Monts) fr. 250 pour toutes choses, pour 4 heures de leçons en été et 6 heures en hiver; 7 juillet. — **Provence** (3^{me} classe mixte) fr. 1000 et autres avantages légaux; 7 juillet. — **Nyon** fr. 1500 pour toutes choses. Augmentation de 60 fr. tous les 4 ans, jusqu'à concurrence de 1800; 11 juillet.

Ecoles primaires.

Les **augmentations de traitement** dues au personnel enseignant primaire pour le 1^{er} semestre 1911 peuvent être encaissées dès ce jour aux Recettes de district.

Celles du district de Lausanne sont payables à la Banque cantonale vaudoise, **sur présentation de la dernière attestation d'états de services** délivrée par le Département.

CANTON DE GENÈVE

Département de l'Instruction publique

Collège de Genève. Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles.

Une inscription est ouverte au Bureau du Département de l'Instruction publique, Hôtel de Ville (Genève), du mercredi 21 juin au mercredi 3 juillet inclusivement, pour un poste de

Maitre d'allemand au Gymnase (jeunes gens) et à l'Ecole secondaire et supérieure des jeunes filles.

25 heures de leçons par semaine, soit 14 heures au Gymnase et 11 heures à l'Ecole des jeunes filles.

Traitement annuel: 5100 fr. Entrée en fonctions: 1^{er} septembre.

Conditions de retraite: 1800 à 2000 fr. par an.

Les candidats pourront s'inscrire par correspondance. Pour renseignements complémentaires, s'adresser au Secrétariat du Département de l'Instruction publique, Hôtel de Ville; Genève.

Le Conseiller d'Etat
chargé du Département de l'Instruction publique,
W. ROSIER.

2^{me} Cours de vacances

DE LANGUE ALLEMANDE

(20 juillet ou 1^{er} septembre) donné par **Mme Büchler, inst. sec.**, rue Monbijou 12, **Berne**.

Meill. réf. Programme sur demande.

(H5231Y)

BRASSERIE SPINNLER

MORAT

Grands jardins ombragés avec belle vue sur le lac, pour écoles et sociétés.

On accepte des pensionnaires. Prix de pension, chambre comprise

H 2799 F

Fr. 450.

A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux ;

Toile de fil grise, larg.	90 cm.	Fr.	1.—
Cotonne	100 »	»	0,90
Percalé imprimée	80 »	»	0,60
Flanelle cretonne	80 »	»	1,75
Drap gris, qual. extra, larg.	130 »	»	4,75
Linette fil	80 »	»	1,10
Canevas	58 »	»	0,75

Net, franco et au comptant, expédition de suite.

VALLÉE DE JOUX

Courses scolaires

Le tarif suisse, très réduit, pour le transport des Sociétés et des Ecoles est applicable sur la ligne **Pont-Brassus**.

Sur cette ligne, les billets ordinaires de simple course délivrés en trafic interne les dimanches et jours fériés sont valables pour le retour le même jour.

Larousse en 7 volumes

à vendre à bon compte. La Gérance de « l'Educateur » renseignera.

Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance ! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit ! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition ! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖEBEL, BASEL

Lenzgasse 15 — Case postale Fil : 12

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche. D. V. 93 g.

Systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

Jules RAPPÀ successeur

GENÈVE

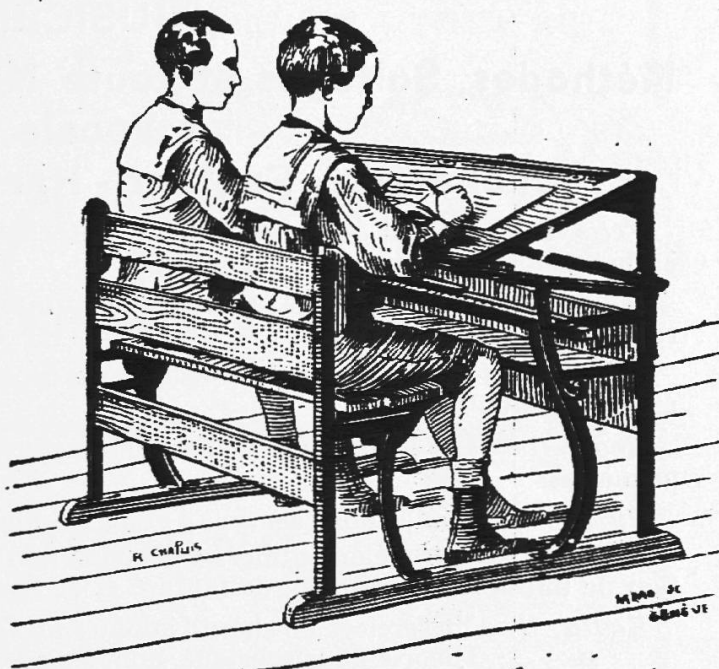
Médailles d'or.

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département
de l'Instruction publique.

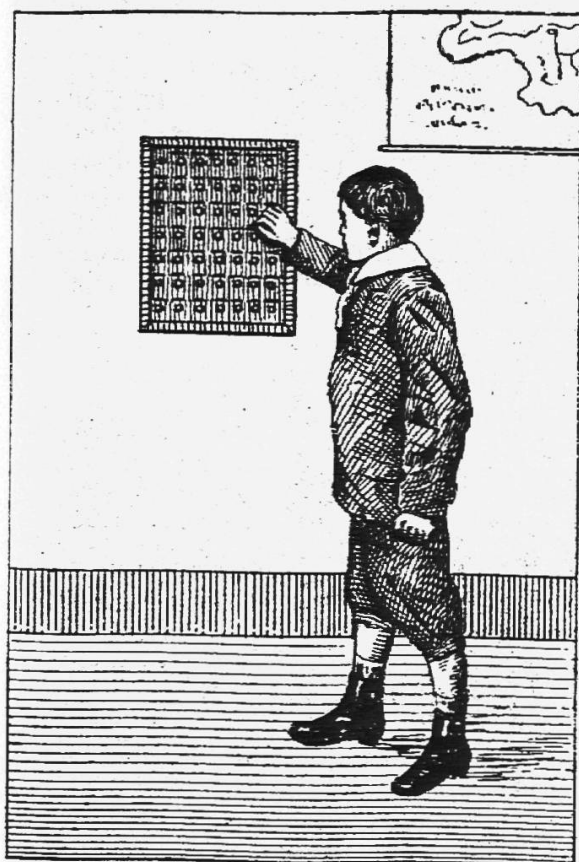
Attestations et prospectus
à disposition.



TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les
tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



COFFRE-FORT-ÉPARGNE

« FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

Recommandé
aux autorités scolaires.

Envoi d'échantillon à l'examen
et à l'essai.

Prix du coffre-fort : 65 francs.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

Spécialité d'Ouvrages d'Enseignement Musical

Méthodes, Solfèges et toute Musique Instrumentale et Vocale

Orchestre - Fanfare - Harmonie - Chorale

Fétis, F. J. Manuel des Compositeurs, Directeurs de musique, Chefs d'Orchestre et de musique militaire. fr. 8.—

Maréchal, H. et Parès, G. Monographie universelle de l'Orphéon, Sociétés Chorales, Harmonies, Fanfares. fr. 3.50

Reuchsel, A. L'Art du Chef d'Orphéon (le codex des Sociétés malades; le Vademecum des autres.) fr. 3.—

Roger-Ducasse. Ecole de la dictée, 400 exercices gradués à l'usage des écoles primaires. fr. 3.—

Humbert, G. Notes pour servir à l'étude de l'histoire de la musique. fr. 2.50

Kling, H. Théorie élémentaire et pratique de l'art du Chef d'Orchestre, du Directeur de musique d'harmonie, de fanfare et de Société Chorale. fr. 1.—

Kælla, G. A. Exercices de chant, adoptés au Conservatoire de musique. fr. 2.—

» Théorie de la musique, adoptée au Conservatoire de musique. fr. 1.—

Pilet, W. Théorie élémentaire de la musique et premiers principes de l'harmonie. fr. 1.—

Lauber, L. Cours complet de Solfège, pratique et gradué, en 2 cahiers fr. 1.—

» A. B. C. de la musique, contenant les notions élémentaires de l'enseignement musical, d'après les principes de la méthode Frœbel. fr. 1.50

Masset, H. Exercices de chant, méthodiquement gradués (3^{me} édition) fr. 2.50

Dureau, Th. Cours théorique et pratique d'Instrumentation et d'Orchestration, à l'usage des Sociétés de musique instr., Harmonies et fanfares.

1^{er} Vol. Instrumentation, fr. 8.— ; 2^{me} vol. Orchestration. Fanfares, fr. 7.—

Soullier Ch. Dictionnaire complet de musique. fr. 2.50

Mayor, Ch. — **A Prima Vista**, solfège choral pour voix d'hommes, avec exercices de lecture à vue, 1^{re} partie : comprenant 30 chœurs (sans paroles) dans les tonalités majeures jusqu'à 3 dièses et 3 bémols, avec modulations aux tons voisins (préparation aux concours). fr. 1.35

2^e partie : comprenant des chœurs plus développés, dans toutes les tonalités, avec modulations aux tons éloignés et emploi des mesures simples et composées. (En préparation.)

Bayer, J. Manuel de Pédagogie musicale pratique.

1^{er} vol. : Pédagogie orale. — Leçons au tableau noir, fr. 4.—

2^{me} vol. : Pédagogie écrite. — Compositions écrites, fr. 5.—

» Vade-Mecum du Directeur de Sociétés Chorales, fr. 4.—

Combarieu, J. Le Chant Choral; cours élémentaire et moyen à l'usage des écoles primaires, fr. 1.50

Marcaillou, G. L'art de composer et d'écrire la musique légère (danses) fr. 5.—

Declercq. Cours pratique de transposition, d'accompagnement et de lecture à vue à l'usage de tous les musiciens, fr. 4.—

Berger, A. Théorie scientifique du violon, fr. 3.50

Kæckert, G. Les principes rationnels de la technique du violon, fr. 2.15

Berthoud, E. Cours pratique de gymnastique spéciale des doigts, du poignet et du bras pour faciliter l'étude du violon, fr. 2.70

FETISCH Frères (S. A.) Editeurs

Lausanne — Vevey — Neuchâtel — Paris.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVII^{me} ANNÉE. — N° 27

LAUSANNE — 8 Juillet 1911.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.
Editeur responsable.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : L. Quartier instituteur, Boudry

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Editions classiques ATAR, Genève

VIENNENT DE PARAÎTRE :

- Appuhn, Charles*, prof. **Eléments de morale sociale**. 1 vol. in-16, 230 pages. fr. 2.—
- Appuhn, Charles*, prof. **Lectures de morale personnelle**. Vol. in-12, 280 pages. fr. 2.—
- Brisset, L.* **Sciences physiques et naturelles**. 1 vol. in-16, 456 pages ; nombreuses illustrations. fr. 2.50
- * *Carnoy, H.*, prof. **Le docteur Cornélius**. Voyages, aventures et mésaventures d'un savant chez les Sioux. Illustré par P. Kauffmann. fr. 3.50
- Denis, Jules*. **Manuel d'enseignement antialcoolique**. Vol. in-16, cartonné, illustré de 77 figures et de 8 planches lithographiques, nouv. édition. fr. 2.—
- Lacabe-Plasteig*. **Géométrie expérimentale** appliquée aux travaux de la femme. Coupe, Couture, Dentelle, Dessin, Ouvrages de fantaisie. 1 vol. 250 pages ; nombreuses illustrations. fr. 3.—
- L'Homme, Mme*. **Cours de travail manuel**. Coupe, Couture, Lingerie, Modes, Travaux d'Art. Vol. in-16, 220 pages ; nombreuses illustrations. fr. 2.—
- Malapert-Paulin*, prof. **Leçons de philosophie**. Tome I : Psychologie. 1 vol. in-8, 490 pages. fr. 5.—
- Malapert-Paulin*, prof. **Leçons de philosophie**. Tome II : Morale, Logique, Métaphysique. 1 vol. in-8, 590 pages. fr. 5.—
- Marti et Mercier*. **Livre de lecture** à l'usage des écoles primaires de Genève, degré supérieur. 106 illustrations. fr. 3.—
- Massoulier, Pierre*, prof. **Cours de chimie**. Tome I. 1 vol. de 300 pages ; nombreuses illustrations. fr. 2.75
- Massoulier, Pierre*, prof. **Cours de chimie**. Tome II. 1 vol. de 420 pages ; nombreuses illustrations. fr. 3.50
- Mermet, A.*, prof. **Exercices pratiques de chimie**. Tome I. 1 vol. in-8 de 800 pages avec 378 figures. fr. 9.—
- Mermet, A.*, prof. **Exercices pratiques de chimie**. Tome II. 1 vol. in-8 de 900 pages ; nombreuses illustrations. fr. 9.—
- Pellat, H.*, et *P. Sacerdote*, prof. **Cours de physique**. Tome I. 1 vol. in-8, 400 pages ; nombreuses illustrations. Notions préliminaires et pesanteur ; équilibre des liquides et des gaz ; chaleur. fr. 3.50
- Pellat, H.*, et *P. Sacerdote*, prof. **Cours de physique**. Tome II. 1 vol. in-8, 550 pages ; nombreuses illustrations. Optique, électricité et magnétisme. fr. 4.—
- Pellat, H.*, et *P. Sacerdote*, prof. **Cours de physique**. Tome III. 1 vol. in-8, 420 pages ; nombreuses illustrations. Chute des corps, Unités, Notions de thermodynamique, Changements d'états, Généralités sur les mouvements vibratoires, Phénomènes périodiques en acoustique, optique et électricité. fr. 3.50
- Roy, Mme*, prof., et *Malapert*, prof. **Psychologie appliquée à la morale et à l'éducation**. 1 vol. in-8, 272 pages. fr. 3.50
- Fait partie de la Collection « MA JOLIE BIBLIOTHÈQUE ».

Envois franco par retour du courrier.

Jeune allemand (cand. phil.)

cherche de suite place comme précepteur dans bonne famille de la Suisse française.

Adresser les offres à la **Gérance de l'Éducateur** sous K. P.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places au concours.

INSTITUTEURS : Orbe (2 places) fr. 2000 à 2100, suivant les années de service dans le canton et pour toutes choses ; 14 juillet.

INSTITUTRICES : Nyon. fr. 1500 pour toutes choses. Augmentation de fr. 60 tous les 4 ans jusqu'à concurrence de fr. 1800. Il est tenu compte des années de service dans le canton, 14 juillet.

NOMINATION

Dans sa séance du 27 juin 1911, le Conseil d'Etat a nommé :
M. Alexis PORCHET, instituteur à Lutry, en qualité d'inspecteur de l'enseignement primaire.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Augmentation de traitement pour années de service.

Les augmentations pour années de services dues au personnel enseignant secondaire pour le premier semestre 1911, sont payables dès ce jour aux Recettes de district, sous déduction de la contribution à la pension de retraite pour 1910.

Pour les personnes domiciliées dans le district de Lausanne, ces augmentations sont payables à la **Banque Cantonale Vaudoise.**

Lausanne, le 1^{er} juillet 1911.

Bibliothèque cantonale et universitaire

La bibliothèque cantonale et universitaire sera fermée pour la revision, du lundi 31 juillet au samedi 9 septembre inclusivement. **Rentrée générale des volumes jusqu'au samedi 22 juillet.**

Les retards seront frappés d'une amende de 20 centimes par volume et par jour de retard. (Art 41 du règlement.)

Lausanne, le 23 juin 1911.

Département de l'Instruction publique et des Cultes.

TRIENT

—i— HOTEL-PENSION DES ALPES —i—

remis à neuf. Séjour ravissant et tranquille, forêts de sapins à proximité de l'hôtel, promenades faciles et variées. Chambre noire. Cuisine soignée.

H 33053 L

Pierre Deléglise, propr.

BRASSERIE SPINNLER

MORAT

Grands jardins ombragés avec belle vue sur le lac, pour écoles et sociétés.

On accepte des pensionnaires. Prix de pension, chambre comprise

H 2799 F

Fr. 4.50.



Caoutchouc



Pardessus

Nous rappelons à MM. les
membres de la S. P. V. l'es-
compte spécial de

10%

sans aucune majoration, nos
prix modérés sont tous mar-
qués en chiffres connus.

MAISON MODÈLE, LAUSANNE

Maier & Chappuis, Rue du Pont.

Sports



Complets



Larousse en 7 volumes

à vendre à bon compte. La Gérance de « l'Educateur » renseignera.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue du Seyon, 19, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Funèbres Lausanne.